**GREPOM/BirdLife Maroc recrute un expert (e) pour la réalisation d’un suivi géomorphologique du littoral de Jbel Moussa**

**Type de contrat** : Consultant (e)

**Date limite de réception de dossiers : 30 septembre 2023**

Le GREPOM est une organisation non gouvernementale à but non lucratif, créée le 07 mai 1993, selon la loi marocaine, à l’initiative d’un groupe de chercheurs et d’amateurs d’oiseaux sauvages. Son siège est « Résidence Oum Hani IV, Imm 22, Apt 3, 11160 Salé ». Le GREPOM est le partenaire national de BirdLife International, une organisation mondiale dont l’objectif principal est de conserver les oiseaux sauvages et leurs habitas.

Le GREPOM agit selon la constitution et les lois marocaines et indépendamment de toute autre entité ; il peut cependant établir des partenariats avec des groupements associatifs nationaux ou des organisations internationales, tant que leurs objectifs et leurs modes d’action s’accordent avec les siens.

Le GREPOM, par la portée nationale de ses objectifs et la diversité des compétences qu’il regroupe (enseignants, chercheurs, étudiants, gestion des espaces naturels, amateurs …), offre un cadre d’action et de partage entre les concernés par la préservation des oiseaux et la biodiversité au Maroc ; lesquels constituent aussi les principaux bénéficiaires de ce partage.

Les missions du GREPOM, définies autour de la conservation des oiseaux sauvages et de leurs habitats au Maroc, sont fondées sur des concepts de développement durable, incluant le bien-être des populations humaines en relation avec la nature. Pour réaliser ses missions, le GREPOM s’investit dans tous les domaines qui se trouvent à l’amont de la conservation des oiseaux : amélioration de la connaissance écologique, éducation à l’environnement et sensibilisation du public, conception et application d’outils et de référentiels techniques, évaluations environnementales, et développement humain.

1. Contexte de la consultation

Les zones côtières méditerranéennes font face à une menace croissante dues au développement côtier et aux changements climatiques. En effet, l’anthropisation côtière et les divers phénomènes naturels peuvent engendrer des perturbations dans le déplacement des sédiments, réduire la capacité du littoral à réagir aux forces naturelles tel que la montée du niveau marin, les tempêtes, et l’érosion côtière. La transformation de la partie émergée de la plage et la suppression du système de dunes contribuent à l'érosion côtière en diminuant la capacité de la plage à résister aux tempêtes marines.

La présente consultation, qui vise l’évaluation de la transformation du littoral, entre dans le cadre de la compréhension des changements globaux incluant les changements climatiques et les activités anthropiques. Elle s’inscrit dans le cadre du projet « Gestion de l’aire marine protégée de Jbel Moussa » piloté par GREPOM/BirdLife Maroc en coordination avec l’Agence Nationale des Eaux et Forêts (ANEF) et le Département de la Pêche Maritimes, et financé par The MedFund.

Le littoral de Jbel Moussa fait référence à la bande de terre qui s'étend le long de la côte dans la région de Jbel Moussa, située dans le nord du Maroc. Ce littoral présente un mélange d'écosystèmes côtiers, notamment des plages, des falaises, des zones humides et des habitats marins. Le littoral de Jbel Moussa est un lieu d'importance écologique, économique et culturelle dans la région, avec une grande diversité de caractéristiques géographiques et environnementales qui en font un endroit unique et précieux.

1. Objet de la consultation

La présente consultation vise à réaliser un suivi géomorphologique spatio-temporel du littoral de Jbel Moussa dont le but est d'évaluer l'évolution de ce littoral au fil du temps et d’estimer l’impact du changement climatique et les activités anthropiques sur son érosion.

Comme le site comprend plusieurs plages, avec des profils topographiques sous-marins et une exposition aux courants de surface en provenance de l’atlantique, la première étape de la démarche consiste à déterminer la ou les plages les plus pertinentes pour caractériser l’impact du changement climatique sur leur érosion et d’en retenir une pour la représentativité du phénomène à caractériser.

La seconde étape consiste à retracer l’évolution géomorphologique de la plage retenue afin de déterminer s’il y a déjà eu érosion ou non puis d’en argumenter la ou les causes les plus probables.

La troisième étape consiste à proposer un protocole de suivi de l’érosion de la plage sur une période courte (de l’ordre de la décennie) et de présenter sommairement et de manière générale les mesures d’adaptation à prendre en compte pour une meilleure préservation et protection des plages.

1. Consistance de la consultation
2. Rapport narratif avec la présentation des principales caractéristiques du littoral de la région et de sa zone côtière ; les principaux résultats du suivi et les difficultés rencontrées lors du suivi.
* Le nombre de Km de littoral artificiel et naturel sur la longueur totale du littoral du site.
* Les caractéristiques principales des différentes plages du site ;
* La proposition de plage la plus représentative de l’érosion liée au changement climatique ;
* Pourcentage (%) de changement du trait de côte de la plage représentative du littoral (érosion/inondation).
* La proposition de protocole de suivi de l’érosion de la plage proposée,
* La présentation des mesures d’adaptation qui pourraient être mise en œuvre pour une meilleure préservation et protection des plages.
1. Couche SIG (polyligne ; WGS 84 degré décimal) des plages du littoral de Jbel Moussa datant d’une date antérieure (décades) au format shapefile (.shp)
2. Couche SIG (polyligne ; WGS 84 degré décimal) des plages du littoral de Jbel Moussa basée sur des données très récente (au format shapefile, shp).
3. Cartes
4. Profil du consultant

Le consultant doit posséder les qualifications générales et l'expérience professionnelle suivantes :

* Diplôme universitaire dans l'un des domaines suivants : géo-informatique, géodésie, gestion intégrée des zones côtières, sciences naturelles ou techniques, ou planification urbaine et régionale.
* Avoir au moins un diplôme d’un Master, un Doctorat sera privilégié.
* Une maitrise parfaite de l’outil de SIG
* Une expérience de travail sur des projets en rapport avec les principaux domaines d'activité de ce projet.
1. Contrat et durée de la consultation

La durée totale de la consultation est de 3 mois**.**  Un contrat sera conclu avec le consultant et prendra effet dès sa signature par les 2 parties.

1. Livrables de la consultation

Le prestataire devra fournir :

* Couches SIG au format shapefile (shp) selon les projections WGS84 (ESPG4236) pour tous les points, les lignes, les polygones et les rasters ou, si nécessaire, selon la projection Merchich / Nord Maroc (EPSG: 26191). Cartes au formats jpeg et PDF de haute résolution.
* Rapport final intégrant :
	+ La présentation des plages du site, ainsi que leur caractérisation géomorphologique ;
	+ La proposition de la plage la plus représentative, ainsi que la motivation argumentée de cette proposition ;
	+ Une proposition de protocole de suivi sur le court terme (décennie) de l’érosion de la plage proposée ;
	+ Les mesures d’adaptations potentiellement favorables à la préservation des plages contre l’érosion ;
1. Modalités de sélection
Les propositions seront évaluées en fonction de l’expérience, de la méthodologie proposée, du coût, et de la pertinence par rapport aux besoins du projet.
Les candidats présélectionnés seront invités à un entretien oral.
2. Réception des candidatures
Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants :
* Curriculum vitae (CV) du candidat ;
* Tout document justifiant que le candidat possède le profil requis (diplômes, expérience, lettres de référence, formations supplémentaires …).
* Une note méthodologique détaillant comment le consultant compte aborder la prestation demandée avec un chronogramme de mise en œuvre
* L’offre financière.
* Le dossier de candidature doit être envoyé en format numérique, à l’adresse électronique : recrutement.grepom@gmail.com en inscrivant dans l’objet « *Candidature au poste Suivi-SIG\_litorral-Jbel-Moussa\_GREPOM-2023*″.
La date limite de dépôt des candidatures est le **30 septembre 2023**.